



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## LE RECENSEMENT AGRICOLE comment ça se passe ?



### Qui répond ?

C'est le chef d'exploitation  
qui répond à l'enquête

### Comment ?

#### En métropole

La majorité des chefs d'exploitations  
recevront par courrier un identifiant et  
mot de passe personnels pour répondre  
au questionnaire en ligne

Pour certaines exploitations  
un enquêteur viendra directement sur  
l'exploitation pour collecter les réponses  
à un questionnaire plus détaillé

#### Dans les DOM et en Corse :

Pour tous les chefs d'exploitations  
agricoles, un enquêteur viendra  
collecter vos réponses



### Quand ?

La collecte se fait d'octobre  
2020 à avril 2021 premiers  
résultats disponibles fin 2021



**C'EST SIMPLE, RAPIDE**  
[recensementagricole2020.fr](https://recensementagricole2020.fr)

